

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 766 rendant exécutoire la délibération n° 69/6e L du 29 mai 1964 de l'Assemblée Territoriale complétant la délibération n° 201 du 2 février 1961 et fixant le barème de location du ponton-mâturation de 80 tonnes .

n° 766

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 juin 1964

Numéro JO  
n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro  
1 juillet 1964

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 69/6e L, du 29 mai 1964 de l'Assemblée Territoriale complétant la délibération n° 201 du 2 février 1961 et fixant le barème de location du ponton-mâturation de 80 tonnes.